

Intervention du Luxembourg à la 64^{ème} session du CUPEEA
Session août 2021

Point 14 de l'ordre du jour : Exploration de l'espace et innovation.

Monsieur/Madame le/la Président/e, chers délégués et observateurs,

Comme par le passé, le Luxembourg se félicite de pouvoir aborder le sujet des ressources spatiales au sein du CUPEEA. Le Luxembourg reste convaincu que l'exploration et l'utilisation des ressources spatiales présente des opportunités réelles pour le développement de l'économie de l'espace de demain, l'exploration de notre système solaire et l'expansion de l'humanité dans l'espace. Elle présente aussi des opportunités à moins long terme, puisqu'elle peut faciliter certaines activités en orbite, les activités de la recherche et de l'innovation ainsi que générer des retombées socio-économiques positives sur terre.

Le Luxembourg estime que sa mission en tant qu'Etat, que ce soit au niveau national ou international, est de favoriser ces activités d'exploration et d'utilisation des ressources de l'espace, dans un but pacifique et pour le bien de l'humanité et donc de promouvoir l'innovation et un investissement croissant de moyens financiers et humains dans ces activités. Nous reconnaissons le mérite dans l'élaboration d'un cadre de gouvernance qui constitue un fondement solide pour le développement de ces activités, leur assurant en particulier un cadre juridique précis et prévisible, qui évite l'insécurité juridique, les abus et comportements irresponsables.

Outre les efforts déployés par le Luxembourg dans les domaines réglementaire et de la gouvernance internationale, ces actions et sa stratégie porte également sur l'innovation et la recherche technologique afin de renforcer l'exploration et l'utilisation de l'espace.

En novembre 2020, le Luxembourg a conclu un partenariat stratégique avec l'Agence spatiale européenne (ESA) et l'Institut Luxembourgeois pour la Science et la Technologie (LIST) pour créer un « Centre Européen d'Innovation pour les Ressources Spatiales ». L'ESRIC vise à devenir un centre d'expertise pour les aspects scientifiques, techniques, commerciaux et économiques liés à l'exploration, l'exploitation et l'utilisation des ressources spatiales, en particulier pour la future « in-space » économie. Basé au Luxembourg, ESRIC collaborera avec des acteurs internationaux publics et privés dans ce domaine pour créer un pôle d'excellence pour les ressources spatiales en Europe. Cette coopération permettra de donner plus d'ampleur aux réalisations spatiales et d'ouvrir de nouvelles possibilités d'innovation scientifique et technologique, tout en associant les agences spatiales, le secteur public, l'industrie et le secteur privé, les milieux universitaires et la société civile à l'exploration et l'utilisation des ressources de l'espace pour le bien de l'humanité.

Je vous remercie pour votre attention.